

TMD-560 PG2

Détecteur de température sans-fil PowerG


Visonic

A Tyco International Company

Instructions d'installation

1. INTRODUCTION

Le TMD-560 PG2 est un détecteur de température sans-fil PowerG utilisé avec le système d'alarme PowerMaster. Ce détecteur est conçu pour informer la centrale de tout changement de température. La centrale déclenche une alerte quand la température a atteint un certain point. Un message de restauration est envoyé quand la température redescend en dessous du seuil. Il existe un certain nombre de points de température au choix sur la centrale et l'utilisateur peut activer un ou plusieurs points. Le TMD-560 PG2 peut être utilisé dans les cas où la température est critique.

Exemples d'applications :

- Activation de sources de chaleur pour dégeler des conduites d'eau.
- Avertissement d'une température ambiante trop basse ou trop haute pour des appareils.
- Avertissement des personnes âgées d'une augmentation ou d'une baisse sensible de la température dans une pièce.

Le TMD-560 PG2 peut mesurer des températures soit en extérieur soit en intérieur. Le détecteur surveille la température de la pièce grâce à un détecteur interne. Pour les installations en extérieur ou dans des réfrigérateurs, on utilise une sonde de température imperméable (optionnelle).

Quand la sonde est connectée, la mesure de la température se fait uniquement par la sonde du capteur. Quand elle est déconnectée et que les bornes sont en court-circuit, la mesure de la température se fait uniquement par le capteur interne du détecteur.

Lorsque la température prédéfinie est atteinte, la centrale envoie une notification à la station de télésurveillance ou utilise les commandes PGM/X-10 pour piloter un appareil comme par exemple un générateur de chaleur ou un climatiseur.

Remarque: Lorsque la sonde est utilisée pour contrôler la température d'un réfrigérateur, celle-ci doit être installée à l'intérieur du réfrigérateur, tandis que le détecteur doit être installé au mur ou au plafond. Pour une installation en extérieur, la sonde doit être installée à l'extérieur tandis que le détecteur lui doit être à l'intérieur.

La technologie unique PowerG évite qu'il y ait des collisions avec les messages envoyés par les autres périphériques PowerG.

L'ouverture du couvercle est protégée par une autoprotection (voir Figure 2).

L'alimentation est fournie par une pile lithium 3 V. Une batterie faible entraîne l'affichage du message «batterie faible».

Caractéristiques

- Le TMD-560 PG2 est compatible avec les centrales PowerMaster.
- Capteur de température interne
- Une sonde de température externe optionnelle (cat. no. 99-300890) permet la mesure de température en extérieur ou dans un réfrigérateur
- Détecteur PowerG entièrement contrôlé
- Longue durée de vie de la batterie
- Contrôle batterie faible
- Contrôle sonde déconnectée
- Indication de la qualité de la liaison radio

2. INSTALLATION, ENREGISTREMENT ET CONFIGURATION

2.1 Montage et insertion de la batterie

1. Installation:

Le TMD-560 PG2 peut être installé à l'intérieur sur le mur ou au plafond et dans n'importe quel sens. Pour une installation en extérieur ou dans un réfrigérateur, utilisez la sonde de température (voir Figures 1 et 3).

Montez le support dans la zone à contrôler, le plus près possible de la centrale pour avoir une réception radio maximale.

S'il y a court circuit entre les deux bornes de la sonde (défaut de fabrication), le détecteur mesure la température par son capteur interne. Si les bornes de la sonde ne sont pas en court circuit, le capteur interne est désactivé et la température est mesurée par la sonde.

Remarque: La déconnexion de la sonde déclenche la transmission du message «Trouble Sonde Déconnectée».

2. Insérez la batterie dans le support pile (voir Figure 2), en respectant la polarité. **Pour un bon fonctionnement, utilisez uniquement des batteries en Lithium (type CR123) ou équivalent.**

Remarque: Lors du remplacement de la batterie, il est nécessaire d'attendre 30 secondes entre le moment où on enlève la batterie usagée et l'insertion de la nouvelle.

Attention! Risque d'explosion si la batterie n'est pas remplacée par une batterie de même type. Débarrassez-vous des batteries usées conformément aux instructions données par le fabricant.

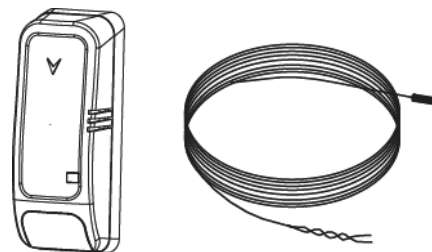


Figure 1. TMD-560 PG2 avec sonde de température

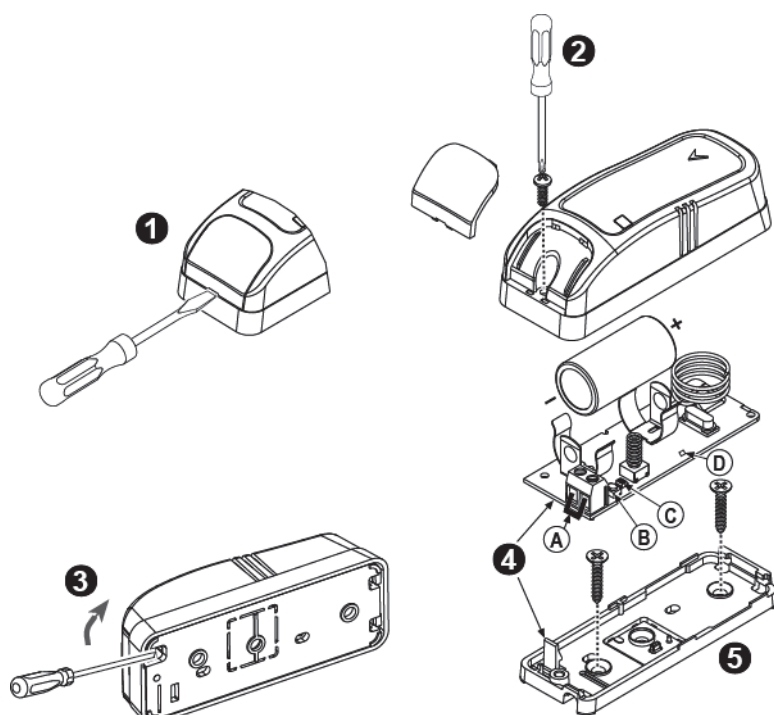


Figure 2. Montage

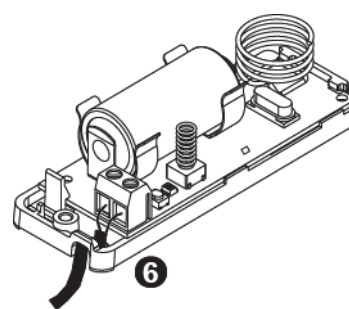


Figure 3: Montage de la sonde de température

1. Insérez un tournevis à bout plat dans la fente et soulevez pour enlever le couvercle.
2. Retirez la vis.
3. Séparez la base du couvercle.
4. Tenez soûplement et enlevez le circuit imprimé.
5. Faites des marques et percez deux trous dans la surface de montage. Fixez la base avec deux vis encastrées.
6. Réinsérez le circuit imprimé dans la base et connectez les deux câbles de la sonde au bloc de branchement.

- A. Borne à connexion volante
B. Presseur touche
C. LED
D. Capteur de température interne

2.2. Enregistrement

Reférez vous au Guide Installateur de la centrale PowerMaster et suivez la procédure «02:ZONES/PERIF» du Menu Installateur. L'organigramme suivant décrit sommairement cette procédure.

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
Entrez dans le Menu Installateur et sélectionnez «02:ZONES/PERIPH»	Sélectionnez l'option «AJOUT NOUV PERIF» Voir Remarque (1)	Enregistrez le périphérique ou entrez le numéro d'identification du périphérique	Sélectionnez le numéro de la zone désirée	Configurez le nom de la zone, le type, ainsi que le carillon	Configurez le détecteur
02:ZONES/PERIF ⇒ AJOUT NOUV PERIF ⇒ ENREGIS.MAINT ⇒ Z06:DETEC TEMP ⇒ Z06.EMPLACEMENT ENTR ID: XXX-XXXX ID N°. 250-XXXX Z06.TYPE.D.ZONE Z06.CONF.CARILL. Z06.PARAM.D.L'APPAR. MODIF PERIF OK					
⇒ signifie défiler et sélectionner					Voir Remarque (2)

Remarques:

- [1] Si le détecteur de température est déjà enregistré, vous pouvez configurer ses paramètres par l'option «MODIF. APPAREIL» voir étape 2.
[2] Sélectionnez l'option «PARAM.D.L'APPAR.» et reportez-vous à la partie 2.3 pour configurer les paramètres du détecteur.

2.3. Configuration des paramètres du détecteur de température

Entrez le menu **PARAM.D.L'APPAR.** et suivez les instructions de configuration du détecteur de température TMD-560 PG2 telles qu'énoncées dans le tableau suivant.

Option	Directives de configuration
TEMPERATURE °C/°F	Configurez l'appareil pour détecter les températures en Celsius ou en Fahrenheit. Paramètres : Celsius °C (par défaut) ou Fahrenheit °F .
TRS CHAUD >35°C	Définissez si la centrale déclenchera une alerte «TRS CHAUD» si la température va au delà de 35°C (95°F) pendant au moins 10 minutes. Il y'aura un signal de restauration quand la température repassera en dessous de 34°C (93°F) pendant au moins 10 minutes. Paramètres : Inhibé (par défaut) et Validé .
FROID < 19°C	Définissez si la centrale déclenchera une alerte «FROID» si la température passe en dessous de 19°C (66°F) pendant au moins 10 minutes. Il y'aura un signal de restauration quand la température remontera à plus de 20°C (68°F) pendant au moins 10 minutes. Paramètres : Inhibé (par défaut) et Validé .

GEL <7°C

Définissez si la centrale déclenchera une alerte «gel» si la température passe en dessous de 7°C (45°F) pendant au moins 10 minutes. Il y'aura un signal de restauration quand la température remontera à plus de 8°C (48°F) pendant au moins 10 minutes.

Paramètres : **Inhibé** (par défaut) et **Validé**.

GELE >-10°C

Définissez si la centrale déclenchera une alerte «gel» si la température passe au dessus de -10°C (14°F) pendant au moins 30 minutes. Il y'aura un signal de restauration quand la température repassera en dessous de -11°C (12°F) pendant au moins 10 minutes.

Paramètres : **Inhibé** (par défaut) et **Validé**.

Remarque: La température doit dépasser le seuil pendant la durée définie pour transmettre l'information d'alarme ou de rétablissement.

2.4. Affichage de la température

Pour les instructions d'affichage de la température de zones au panneau de contrôle telle que mesurée par les détecteurs TMD-560, referez-vous au guide Installateur de la PowerMaster, partie 4.2 «Lancer Test Périodique».

3. TEST DE DIAGNOSTIC LOCAL

Avant de tester, séparez la base du couvercle (voir Figure 2).

A. Appuyez brièvement sur l'autoprotection.

B. Après 2 secondes, le LED clignote 3 fois.

Le tableau suivant indique la force du signal.

Réponse LED	Réception
Voyant vert clignote	Fort
Voyant orange clignote	Bon
Voyant rouge clignote	Faible
Pas de clignotement	Pas de communication

C. Remettez le couvercle pour rétablir l'autoprotection et fixez le couvercle avant à la base avec la vis de fermeture du boîtier.

IMPORTANT! Assurer une bonne réception. Par conséquent, une force de signal «faible» n'est pas acceptable. Si le récepteur vous envoie un signal «faible», déplacez le et testez le jusqu'à ce que vous ayez un signal «bon» ou «fort».

Remarque: Lorsque le couvercle est enlevé et que le détecteur est alimenté, une information autoprotection ouverte est envoyée. Vérifiez que le TMD-560 PG2 la signale (la LED clignote brièvement).

Si l'alerte autoprotection est transmise, fermez le couvercle du TMD-560 PG2 pour rétablir l'autoprotection. Ensuite, fixez le couvercle avant à la base avec la vis de fermeture du boîtier.

Remarque: Pour plus d'informations sur le test diagnostic, referez-vous au Guide Installateur de la centrale.

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Bande de fréquences (MHz)

Pour l'Europe et le reste du monde: 433-434, 868-869

Protocole de communication

USA: 912-919

Protection RFI

PowerG

Précision de la mesure de température (capteur interne ou sonde optionnelle)

> de 20 V/m 80 à 2000 MHz

Longueur du câble de la sonde

±1,5°C (±2,7°F)

Type de batterie

3,5m

Durée de vie des piles

Batterie Lithium 3 V, CR123, Panasonic, Sanyo ou GP uniquement

Seuil Batterie faible

7 ans (pour une utilisation typique)

Surveillance de la batterie

2,2 V

Température de fonctionnement (à l'intérieur)

Transmission de l'état de la batterie à chaque transmission d'un évènement.
de -20° à 50°C (-4°F à 122°F)

Température de fonctionnement de la sonde (à l'extérieur)

-30° à 70°C (-22°F à 158°F)

Température de stockage (à l'intérieur)

de -20°C à 60°C (-4°F à 140°F)

Dimensions (LxWxD)

92 x 36.5 x 31 mm (3-5/8 x 1-7/16 x 1-1/4 in.).

Poids (avec la batterie)

50 g (1.8 oz.).

5. CONFORMITÉ AUX NORMES

Conformité aux normes



Europe: ICES-003:04, EN300220, EN301489, EN60950

Le TMD-560 est compatible avec les exigences RTTE (Directive 1999/5/EC du Parlement et du Conseil Européens du 9 mars 1999 et avec l'EN50131-1 Grade 2 Classe II.

Certifié par le Dutch testing and certification body *Telefication BV*.

États-Unis: CFR 47 (FCC) partie 15

Canada: RSS 210

Les périphériques PowerG intègrent la fonctionnalité de communication à deux sens, apportant ainsi des bénéfices supplémentaires tels que décrits dans la brochure. Cette fonctionnalité n'a pas été jugée conforme aux spécifications techniques y relatives et ne devrait donc pas être considérée comme faisant partie de la certification de ce produit.

Les circuits numériques de cet appareil ont été mis à l'essai et jugés conformes aux limites applicables aux appareils numériques de classe B, et ce, conformément au chapitre 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont établies pour fournir une protection adéquate contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut diffuser une énergie de fréquence radio, et, s'il n'est ni installé ni utilisé dans le respect des instructions, il peut entraîner une interférence nuisible dans les communications radiophoniques. Cependant, il n'existe aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil cause une interférence du genre -ce qui peut être vérifié en allumant et en éteignant l'appareil- l'utilisateur est encouragé à éliminer la source d'interférence en suivant l'une des mesures suivantes:

-Réorienter ou relocaliser l'antenne de réception.

-Augmenter la distance entre l'appareil et l'émetteur.

-Connectez l'appareil à une prise sur un circuit différent de celui où le récepteur est connecté.

-Si vous avez besoin d'aide consultez le vendeur ou un technicien radio/télé expérimenté.

Le présent appareil est conforme aux FCC, Partie 15 et aux normes RSS hors-licence d'industrie Canada. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Pour se conformer aux exigences de la FCC et de l'IC RF en matière de conformité d'exposition, l'appareil doit être situé à au moins 20cm des personnes pendant la période de fonctionnement normal. Les antennes utilisées pour ce produit ne doivent pas se trouver à proximité, ni être utilisées communément avec d'autres antennes ou émetteurs.

Tout changement ou toute modification de l'appareil, non autorisé expressément par Visonic Ltd, peut annuler le permis d'exploitation de l'équipement de l'utilisateur.

Comme requis par l'organisme d'évaluation de la conformité de l'UE, la documentation technique est en garde au:

UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ U.K. Téléphone: FAX: +44 (0)845 0755800 +44(0)845 0755801



Déclaration de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations sur le recyclage de ce produit, contactez la société qui vous l'a vendu. Si vous ne retournez pas le produit pour réparation, mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il est renvoyé comme identifié correctement par votre fournisseur. Ce produit ne peut être mis à la poubelle.
Directive CE/2002/96 en matière de déchets des équipements électriques et électroniques.

GARANTIE

Visonic Limited (le < fabricant >) garantit ce produit (le < produit >) exclusivement à l'acheteur d'origine (l' < acheteur >) et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant.

Cette garantie est absolument subordonnée au produit ayant été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Selon le point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit, correctement installé et adéquatement entretenu, réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ETE INFORME DE LA PROBABILITE DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTERETS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BENEFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITE DE L'ACHETEUR A UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ETE INFORME DE LA PROBABILITE DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITE POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LESIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DECLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNE NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DEPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénéralité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

Au moment d'accepter la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible.

Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

Avertissement: L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



A Tyco International Company

VISONIC LTD. (ISRAEL): B.P 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. № DE TELEPHONE: FAX: (972-3) 645-6789 (972-3) 645-6788

VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. TELEPHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020.

FAX: (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ Telephone: +44(0)845 0755800 FAX: +44 (0)845 0755801

Soutien technique: +44(0)845 755802

VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF, TEL.: +49 (0)211 600696-0, FAX: +49 (0)211 600696-19

VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLIGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAGNE.

TEL (34) 91659-3120, FAX (34) 91663-8468. www.visonic-iberica.es

SITE WEB: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2012 D-303759 TMD-560 PG2 (REV. 0, 01/12) Traduit de D-303471 Rev. 1